

Plan Paysage — Vallée du Cher & Combraille Bourbonnaise —

Phase 2 - Objectifs de qualité paysagère



Maîtrise d'ouvrage :

PETR Vallée de Montluçon et du Cher

M.Nowak, Directeur

@ : vallée.montlucon@wanadoo.fr

Maîtrise d'oeuvre : Equipe miAm03

@ : plan.paysageVDC.CB@gmail.com

Paysage

Laure Cloarec, paysagiste

SEMG paysage : Guillaume Quemper & Christophe

Père, paysagistes

Animation, développement local, attractivité

Eloïse Bloit, urbaniste programmist

Ninon Bardet, ingénieure culturelle

Urbanisme, architecture, mobilités

Muriel Pagès, architecte urbaniste

Phase 2 : juin-septembre 2021

Sommaire

1.	Introduction	05
2.	Rappel du diagnostic.....	07
3.	Retour sur l'atelier scénario 8/07.....	09
4.	Stratégie : construire la Charpente paysagère.....	25
5.	Les Objectifs de qualité paysagère et le programme d'actions	31
	Objectif 1 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques	35
	Objectif 2 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages	37
	Objectif 3 : Soigner et recomposer les transitions ville/campagne	39
	Objectif 4 : Révéler les richesses culturelles et la proximité du monde sauvage des paysages	41
	Objectif 5 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des grandes infrastructures existantes	43
	Objectif 6 : Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme	47
	Synthèse et priorités	48
1.	La Grande Traversée	51



1. INTRODUCTION

La partie 1 du Plan de paysage a été consacrée au diagnostic, co-construit avec les élus et acteurs du territoire au cours de différents ateliers et temps de rencontre de janvier à mai 2021.

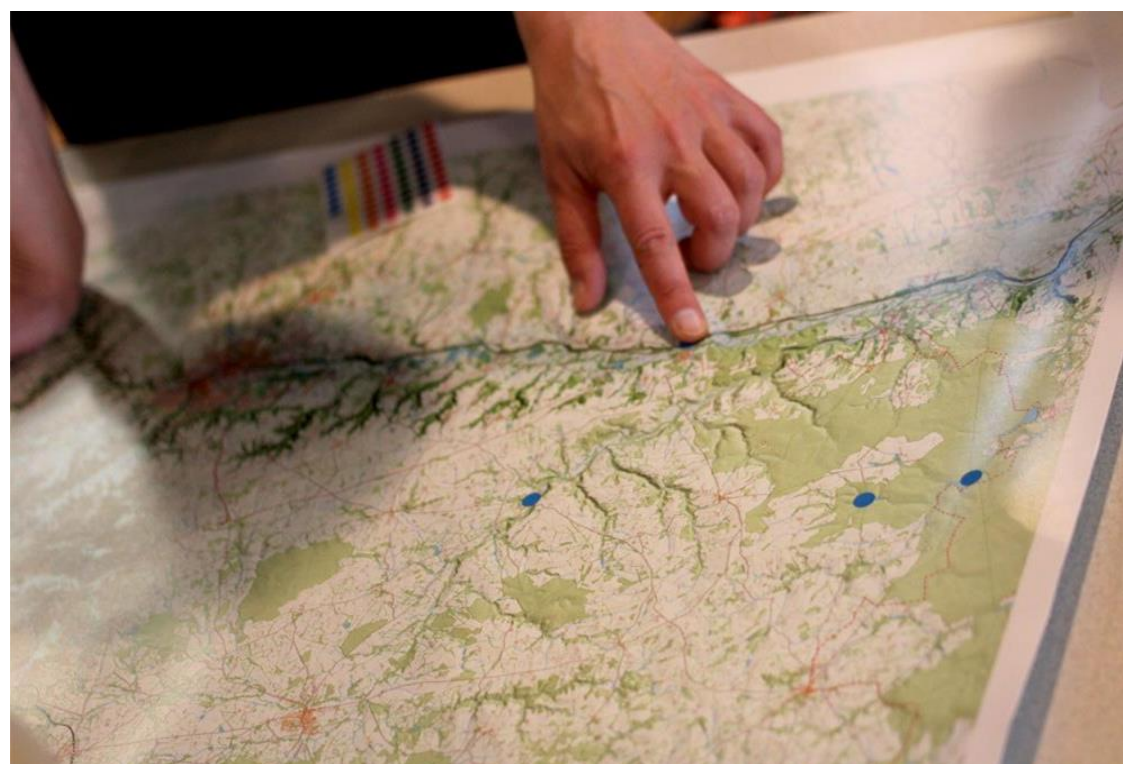
La présente partie 2 définit les grands axes de la stratégie paysagère à mener par le PETR, les 5 EPCI et les 40 communes concernées, en lien avec leurs partenaires.

C'est ce que la Convention européenne du paysage, la loi ALUR et le projet de loi 'Biodiversité, nature et paysages' appellent "les objectifs de qualité paysagère" et qui composent la base du projet de paysage pour la Vallée du Cher et la Combraille bourbonnaise.

Ces objectifs et actions ont été élaborés sur la base d'un travail mené avec les élus et partenaires autour de différents scénarios prospectifs. Une synthèse des réflexions menées lors de cet atelier du 8 juillet 2021 est présenté dans la première partie de ce présent document.

Ces objectifs de qualité paysagère ont vocation à alimenter les différents documents d'urbanisme PLU, PLUi, ainsi que d'autres documents cadres comme le schéma des énergies renouvelables envisagé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Montluçon ; mais ils ont aussi et surtout vocation à se concrétiser par des mises en oeuvre concrètes. C'est pourquoi cette stratégie sera déclinée en un programme d'actions précis, phasé et opérationnel dans le cadre de la phase 3.

La Grande Traversée, évènement organisé les 9 et 10 octobre 2021, a permis de partager et de questionner largement, avec les habitants ou visiteurs de passage, le devenir de ces paysages.



Rappel du diagnostic



La phase 1 consacrée au diagnostic des paysages et de l'écomobilité sur le territoire, a abouti à l'identification de 10 valeurs paysagère et 10 d'enjeux majeurs. Ils ont été présentés, discutés et validés lors du comité de pilotage du 07 mai 2021.

Un dernier enjeu, transversal à différentes thématiques a été identifié lors des discussions :

> Un développement maîtrisé et raisonné des ENR, prenant en compte les valeurs paysagères et écologique du territoire dans les choix d'implantation des équipements et de leur échelle.

Une belle campagne bocagère

> L'adaptation du bocage aux évolutions du monde agricole

La rivière Cher et le Canal de Berry, entre eau libre et eau domestiquée

> La valorisation de la vallée du Cher et son inscription dans l'épaisseur du territoire

Des boisements et forêts repères

> La mise en place de nouveaux modes de gestion forestière

Les gorges du Cher et les vallées sauvages aux portes des aires urbanisées

> Le confortement des continuités éco-paysagères des vallées

Une géographie puissante et de vastes horizons

> La protection des reliefs repères dans l'ossature des paysages

Une imbrication intime entre villes et campagne

> La définition et la composition de lisières de qualité

Des sites bâtis inscrits avec précision dans le relief

> Le confortement des centralités originales

Une singularité et une diversité du patrimoine construit

> La revitalisation des édifices dans leurs sites

Un important réseau de petites routes et chemins propices à la découverte et aux déplacements

> La reconnaissance et le rétablissement du maillage des chemins et petites route

Un paysage intermodal qui se réinvente

> La mise en place d'un réseau intermodal pour les déplacements quotidiens ou de loisirs à partir des grandes infrastructures existantes

2. Retour sur l'atelier Scenario

8 juillet 2021

Lieu : Montluçon

Nombre de participants : 13

Partie 1 : Présentation de la Charpente Paysagère

Partie 2 : travail de prospective autour de scénarios d'évolution du territoire

Un atelier de travail avec les élus a été organisé le 8 juillet 2021 pour définir la stratégie paysagère à mener sur le territoire, **le Projet de paysage** à construire dans le cadre de la définition des **Objectifs de qualité paysagère**, objet de la seconde phase du Plan paysage. Dans un premier temps, l'équipe a présenté aux participants un dessin de la **“charpente paysagère”** du territoire. Ce plan construit “en direct” a permis de présenter de **premières grandes intentions spatialisées** à l'échelle du territoire à partir des valeurs paysagères et enjeux majeurs identifiés en phase 1.

Puis un temps de travail avec les élus et acteurs présents a été organisé autour de **quatre scénarii** d'évolution du territoire.

Volontairement prospectifs, ces scénarii visaient notamment à

- **ouvrir les possibles** en incitant à décaler les regards, changer de perspective,
- **définir les grandes directions souhaitées** pour les paysages de demain, qui serviront de base à la définition des Objectifs de qualité paysagère.

...



Les 4 scénarios à horizon 2050 _

SCÉNARIO 1

*Ça chauffe en Terre du Milieu :
Chaud devant !!*

SCÉNARIO 2

La Terre du Milieu, 0 viande, 0 carbone !

SCÉNARIO 3

*La terre du Milieu,
Capitale européenne du
tourisme durable*

SCÉNARIO 4

*La Terre du milieu,
territoire autonome*

SCÉNARIO 1

Ça chauffe en Terre du Milieu : Chaud devant !!

le scénario

Imaginons nous dans une trentaine d'années, avec une température moyenne 5°C supérieure à l'actuelle. Les sécheresses seront prégnantes, avec des niveaux de précipitations plus faibles et des niveaux anormalement bas des lacs, rivières et nappes phréatiques. Quelle sera alors l'évolution de la végétation, du bocage, des boisements et forêt, ... ? Comment anticiper le renouvellement du paysage arboré ?

Avec la pénurie d'eau, l'augmentation des températures moyennes, les pratiques agricoles anciennes dominées par les prairies et pâtures ne sont plus viables. De nouveaux types d'agriculture sont-ils, au contraire, favorisés ? Quelles sont les nouvelles pratiques agricoles ? Quels sont les paysages agricoles de 2050 ?

Avec les fortes chaleurs, l'isolation des bâtiments est devenue une nécessité absolue. On constate un attrait particulier pour la rénovation du bâti ancien, qui offre une inertie naturelle importante. La multiplication des points de fraîcheur et d'ombrage en ville et dans les villages est aussi devenu un sujet pressant. Comment ces aménagements, restaurations ou nouvelles constructions participent-elles à renouveler le paysage des bourgs et des villages ?

L'Allier, avec des températures moyennes proches de 29/30°C en été, loin des fournaies méditerranéennes, est devenue une destination touristique de pleine nature de premier choix. Dans de telles conditions, quels sites sont particulièrement attractifs ? Les rivières sont-elles dédiées à la ressource en eau ? Des points de baignade peuvent-ils être conservés ? Parallèlement des mesures nationales sont prises pour limiter l'usage de la voiture en période estivale. Quelles sont les nouvelles pratiques des lieux ? Comment favoriser le confort des déplacements doux sous de fortes chaleurs ?

SCÉNARIO 1

Ça chauffe en Terre du Milieu : Chaud devant !!

Paysages bâtis

- Désimperméabiliser
- Planter des arbres et végétaliser
- Isolation des bâtiments en matériaux bio-sourcés
- Végétalisation des façades
- Veillées et jeux de plateau
- Habitat groupé

Paysages des déplacements

- Plus de vélos
- Voitures électriques
- Déplacement à cheval et âne
- Identifier dans les documents d'urbanisme les haies pour les protéger, notamment le long des voies vertes
- Intermodalité
- Transport en commun

Paysages agricoles

- Culture du chanvre
- Augmentation de l'élevage de chèvre
- Protéines végétales et insectes
- Culture de vignes et d'oliviers
- Renouvellement des essences d'arbres

Paysages patrimoniaux

- Laricio de Corse
- Acacia
- Mares protégées

SCÉNARIO 1

Ça chauffe en Terre du Milieu : Chaud devant !!

ce que l'on en dit...

Avec l'augmentation de +5°C dans 30 ans, on imagine un changement des espaces agricoles : les essences d'arbres des haies auront changé, ainsi que le type d'agriculture. Le modèle bovin dominant sera remplacé par de l'ovin, mais peut-être aussi par des cultures plus méridionales, comme la vigne ou l'olivier.

Les paysages des villages et des villes évolueront avec l'isolation des bâtiments. On reviendra à une forme d'habitat groupé pour favoriser l'inertie thermique.

Avec 5°C en plus on se déplace aussi plus facilement en vélo une plus grande partie de l'année, il faudra prévoir les voies vertes ombragées pour accompagner ce mouvement !

SCÉNARIO 2

La Terre du Milieu, 0 viande, 0 carbone !

le scénario

2050 - Cela fait maintenant presque 10 ans que la production et la consommation de viande a drastiquement baissé par l'Europe. Cela va de pair avec la politique générale menée pour la baisse d'émission de carbone. Chaque famille est limitée à un quota mensuel, selon le nombre et l'âge des membres. Il paraît loin le paysage de notre enfance où les troupeaux de charolaises paissaient paisiblement dans les prairies bocagères du bourbonnais.

Quelles incidences auront la diminution de l'élevage dans le paysage ? Le bocage et les prairies étant des bons pièges à carbone, quelles nouvelles pratiques agricoles permettraient de les maintenir ?

Par extension les forêts et boisements sont également reconnus pour leur rôle dans le stockage de CO₂. Comment évolue le paysage forestier sur le territoire, et où ? Comment valoriser cette production de bois ? Cela a-t-il une incidence sur la mise en place de filières économiques ?

La Terre du Milieu a obtenu en 2045, le Label Territoire 0 Carbone et connaît depuis une forte attractivité résidentielle mais aussi touristique. Nombre de visiteurs et nouveaux habitants apprécient cette destination où il fait bon vivre et respirer. Le territoire s'est notamment démarqué en remplaçant 98% des énergies fossiles, par des énergies renouvelables, mais surtout en travaillant finement à leur implantation en tenant compte de la singularités des lieux et des avis de la population locale.

Cela a nécessité des évolutions importantes sur la façon de construire, de rénover, de se déplacer, de consommer... A quoi pourraient ressembler ces nouveaux paysages ?

SCÉNARIO 2

La Terre du Milieu, 0 viande, 0 carbone !

Paysages bâtis

- Fin de la maison individuelle
- Mutualisation d'espaces
- Recyclerie, limiter les déchets, composts
- Une école de village avec une pédagogie adaptée
- Jardin ouvriers
- Isolation thermique des bâtiments
- Un paysan-boulangier par village
- Photovoltaïque sur les toiture

Paysages des déplacements

- Fin de la voiture individuelle
- Transports mutualisés
- Nouveaux transports : trains, drones

Paysages agricoles

- Des forêts sur les coteaux qui ne seront plus cultivés
- Plus de paysans vendent plus localement
- Des ovins et des caprins, pour des fromages et des et yaourts
- Développement des EnR sous forme de coopérative sur les terrains publics

Paysages patrimoniaux

- Préserver les zones humides et les gérer avec de l'élevage

SCÉNARIO 2

La Terre du Milieu, 0 viande, 0 carbone !

ce que l'on en dit...

Dans ce scénario où l'on se projette dans 30 ans, on ne mange plus de viande et le territoire émet 0 carbone.

On imagine les paysages agricoles changés, l'élevage étant destiné surtout à produire des produits laitiers. Plus de chèvres et de moutons que de vaches, pour moins d'émission de carbone et continuer à entretenir les fonds de vallées ouverts. Céréales et produits laitiers se développent plus, avec de façon professionnelle avec les paysans-boulangers et par les habitants avec plus de jardins nourriciers.

Les paysages sont aussi changés par la production locale d'énergie : sur les toitures ou sur des terrains, avec une gestion collective de la production. Enfin, on consomme moins avec des bâtiments isolés et des transports mutualisés... ou des transports qu'on ne connaît pas encore !

SCÉNARIO 3

La terre du Milieu, Capitale européenne du tourisme durable

le scénario

En 2050, La vallée du Cher et la Combraille Bourbonnaise a été retenue au programme « Capitale européenne du tourisme durable ». C'est la première fois qu'un territoire français est retenu.

Il faut dire qu'avec son réseau de petites routes, chemins et voie ferré, c'était un bon atout. Depuis quelques années, les vacances itinérantes ont le vent en poupe : à vélo, en âne, en vélorail... chacun voyage à son rythme, sur les voies vertes aménagées et spectaculaires, ou sur les chemins secrets où l'on se sent seul. Si l'on suit une voie verte, on trouvera facilement tous les services : campings ou chambre d'hôtes, baignades naturelles, et points-services dans les anciennes gares. A chaque gare, on peut réparer son vélo, boire un jus de poire local, voire une exposition d'artisanat.

Pour les points d'arrêts, c'est là-aussi au choix : on s'arrête dans une ferme seuls dans le bocage, dans un village où l'on peut toujours boire un verre sur la place, ou dans les petites villes pour profiter d'une séance de cinéma et faire quelques emplettes.

Une grande partie de l'habitat rural a été restauré avec des chantiers-écoles, avec des jeunes de toute l'Europe, grâce au programme Erasmus rural. Certains se sont attachés au territoire et sont restés. La multi-culturalité a dynamisé le territoire, y compris dans ses traditions qui sont mieux valorisées et réinventées, par exemple avec la classe conte : des écrivains travaillent avec des classes sur la rédaction de nouvelles fantastiques et folkloriques. Le recueil va bientôt sortir.

Le projet de tourisme durable c'est aussi un projet de territoire « zéro chômage » avec de nouvelles filières et de nouveaux métiers : le paysan-styliste qui fait pousser le chanvre de sa ligne de vêtement, l'animateur-éleveur,...

SCÉNARIO 3

La terre du Milieu, Capitale européenne du tourisme durable

Paysages bâtis

- Auberge de jeunesse
- Plus d'animation dans les bourgs
- Développement du recyclage (global)

Paysages des déplacements

- Navettes
- Réintroduction du train
- Intermodalité développée
- Mobilier urbain

Paysages agricoles

- Développement de l'accueil woofing et work-away
- Accueil à la ferme
- Pédagogie et éducation à l'environnement

Paysages patrimoniaux

- Valorisation du petit patrimoine
- Disparition des "points noirs"
- Équipes de gestion locales : par exemple pour l'entretien et le développement des haies
- Meilleure gestion des espaces naturels
- Label Ville d'Art et d'Histoire
- Geocaching

SCÉNARIO 3

La terre du Milieu, Capitale européenne du tourisme durable

ce que l'on en dit...

Si dans 30 ans, le territoire est devenu une capitale européenne du tourisme, on imagine d'abord une meilleure gestion des paysages, au sens d'un plus grand soin apporté aux espaces : bâtiments réhabilités, espaces naturels bien entretenus, pas de "points noirs" comme des décharges sauvages.

La gestion pourrait être collective, intégrant aussi des personnes venant d'autres territoires, avec les dispositifs comme le woofing ou le work-away.

Les paysages évolueraient dans les bourgs avec plus d'animation, de nouvelles fonctions comme une auberge de jeunesse, et la remise en service de transports en commun simples et bien indiqués : navettes, trains, ...

SCÉNARIO 4

La Terre du milieu, territoire autonome

le scénario

En 2050, la campagne s'est éloignée des villes. La ceinture d'équipements publics très prisées attire les habitants cyclistes et marcheurs tandis que les centres commerciaux sont souvent désertés, le dérèglement climatique et le coût du transport sont passés par là. L'étalement péri-urbain souffre de ce contexte et les habitants des lotissements envisagent de prendre leur destin en main. Quelles décisions prendre pour vivre davantage à courte distance, comment connecter le péri-urbain dans les 2 sens, vers la ville et vers la campagne ? Castors de la rénovation de maisons, jardins vivriers, venelles

Aux portes des bourgs et villages, le paysage agricole fait sa mue, moins de grands élevages aux pâtures bocagères, ici la forêt, là les terres sauvages. Les hameaux se repeuplent, nomade ou sédentaire, l'habitant prend soin de la ressource et veille sur les biens communs des centres villages. Mais quels sont ces biens communs qui font l'attrait des bourgs et villages ? Comment les valoriser ? Comment soutenir l'autonomie alimentaire que la Région encourage.

L'agglomération puise et rassemble les territoires alentours : connectée à la planète, opulente par sa diversité, l'habitant, nomade et sédentaire, y investit des lieux de vie intenses. Le travail numérique se transporte de l'habitation, au coworking, aux entreprises de la vallée. Quels sont ces lieux d'intensité issus de notre patrimoine ? Les gares, territoire de reconquête à l'ombre des anciennes halles ? Lieu citoyen, échangeur de mobilité et du transport, vitrine de la production locale et accès aux fermes et ateliers desservies ? Les friches industrielles ?

Consommer moins, produire plus, la gestion de l'énergie s'affiche sur l'espace public. Les grandes unités liées à des productions massives (éoliennes, abattoirs...), les centrales solaires au sol dans les champs ont vieilli, seront-elles remplacées ? Se dirige-t-on vers des fermes et grands équipements totalement autonomes ? Chaque petite ville réfléchit à son autonomie énergétique ? publique et privée, comment aller vers l'autonomie énergétique ?

SCÉNARIO 4

La Terre du milieu, territoire autonome

Paysages bâtis

- Isolation
- Éco matériaux : paille compressée
- Nouvelles constructions
- Mixité des usages

Paysages des déplacements

- Plus de petites routes
- Moins de parkings

Paysages agricoles

- Gestion de l'eau : autres agricultures, nouvelles céréales
- Moins d'élevage, culture du chanvre
- Moutons pour faire de la laine
- Maraîchage développé
- Développement des haies

Paysages patrimoniaux

- Agroforesterie
- Jardins-forêts nourriciers

SCÉNARIO 4

La Terre du milieu, territoire autonome

ce que l'on en dit...

Si l'on est devenu un territoire autonome dans 30 ans, on imagine que la filière bâtiment a bien changé, avec des productions locales de matériaux comme le bois de structure, le chanvre ou l'isolant paille. On imagine ces nouvelles constructions avec plus de mixité d'usages, pour construire moins.

Dans le paysage routier, on a plus de petites routes et moins de voies rapides et d'aires de stationnement.

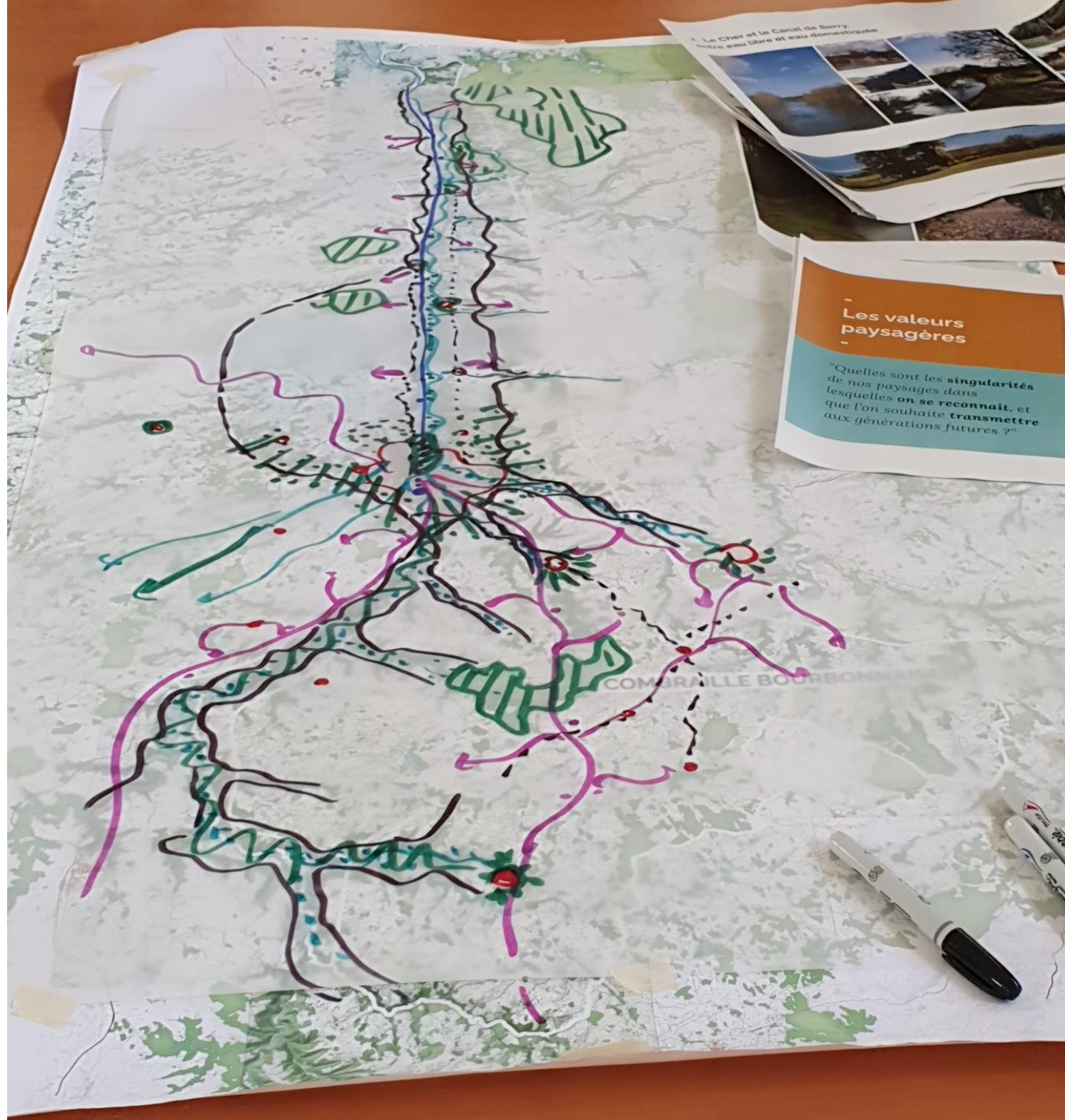
On imagine que les paysages agricoles sont beaucoup plus variés, pour répondre aux besoins : jardins-forêts comestibles, élevages pour la laine, plus de maraîchage et haies nourricières. Pour ne pas consommer trop d'eau, on se demande quelle serait la bonne céréale à cultiver.

Pour des raisons climatiques, sociétales, ou énergétiques, **le modèle agricole dominant est souvent questionné**. On attend une agriculture plus variée (chanvre, céréales, maraîchage, agroforesterie) et plus connectée aux gens (paysan-boulangier, vente directe, accueil à la ferme...). On imagine **des espaces naturels** gérés pour être agréables, utiles et adaptés aux enjeux climatiques.

Les paysages des déplacements interrogent **la place laissée à la voiture** (voie rapide, stationnement,...). Tous les scénarios imaginent une évolution, avec des transports mutualisés plus efficaces, et/ou **plus de vélo**. Cela impacterait les paysages par la multiplication de voies vertes et l'adaptation des voies rapides pour être plus accueillantes pour tous.

Dans les villes et les villages, on imagine une évolution des paysages liée à **l'isolation des bâtiments**, la présence de panneaux solaires, et l'utilisation de matériaux plus écologiques et plus locaux. De **nouvelles fonctions** pourraient transformer les bourgs : pédagogie, accueil, points de vente.

De manière générale, l'utilisation des espaces non bâtis questionne **une répartition entre les fonctions** : production alimentaire, production d'énergie, gestion des milieux naturels, production de matériaux. La **préservation et le développement des haies** est souvent revenu, illustrant sa valeur multifonctionnelle.



Les valeurs paysagères

"Quelles sont les singularités de nos paysages dans lesquelles on se reconnaît, et que l'on souhaite transmettre aux générations futures ?"

3. Construire la charpente paysagère

Inverser le regard
pour mettre le
paysage au centre
d'un projet commun
pour le territoire

Le diagnostic a permis de faire émerger les principaux éléments structurants des paysages. Mis en relation ces composants forment **l'armature paysagère du territoire**.

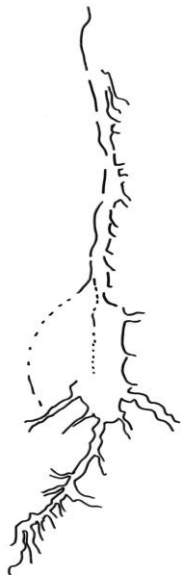
Celle-ci est le fondement du projet de paysage et propose un référent commun, remplaçant le paysage désiré au centre des objectifs à atteindre pour le devenir du territoire, plutôt que comme une résultante d'actions sectorielles non coordonnées des différents champs de l'aménagement.

Cette **charpente paysagère** met en lumière et associe un certain nombre de sites, reliefs, espaces libres ou de continuités, participant à l'identité des lieux et des paysages.

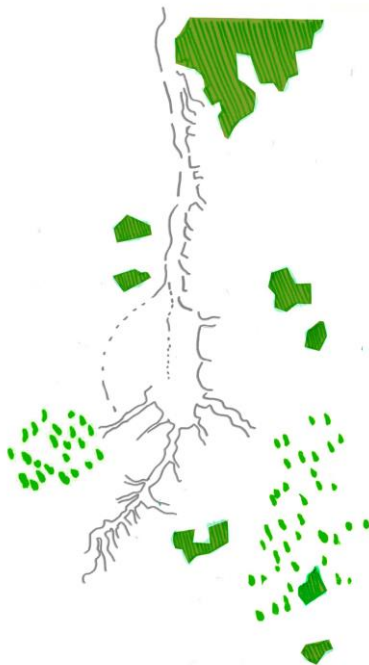
En **inversant le regard**, elle permet de contrôler l'étalement urbain et de cadrer la densification en préservant des espaces ouverts et de respiration, y compris à l'intérieur même des tissus bâtis. en les mettant en relation.

Elle permet de délimiter des secteurs **d'intensification à privilégier s'intégrant dans la trame sans la dénaturer**, et ainsi de structurer l'évolution des espaces habités autour d'espace non bâtis, structurants mis en valeur : espaces agricoles, espaces publics, chemins, parcs et jardins, continuités vertes, vallons affluents, jardins, etc...

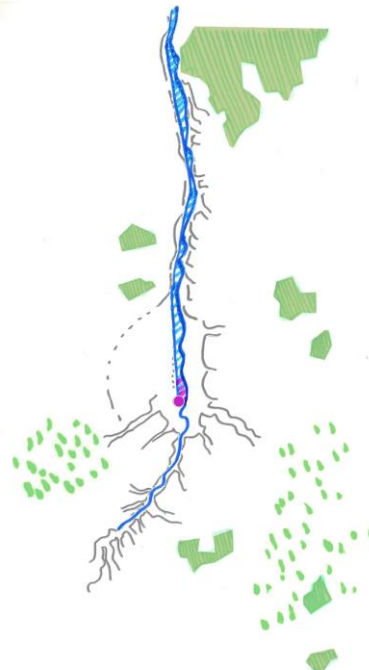
Construire la charpente paysagère



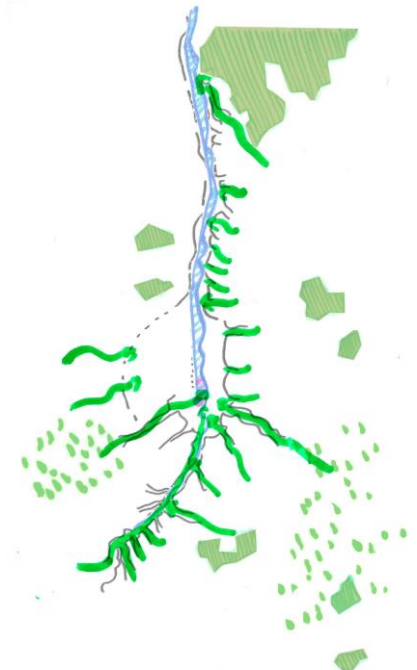
1. Protéger et révéler les reliefs structurants et les vues majeures qu'ils offrent



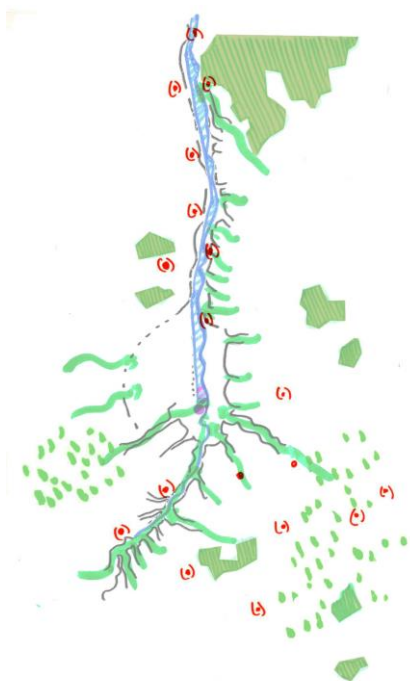
2. Préserver l'écrin bocager et l'adapter aux évolutions agricoles et climatiques



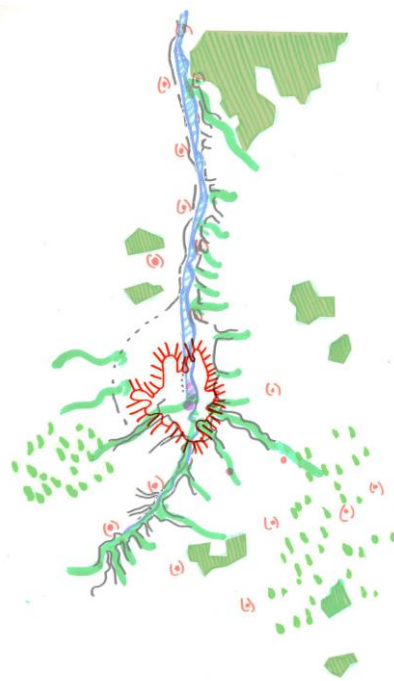
3. Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre Cher et Canal, depuis Montluçon centre et le nord du territoire



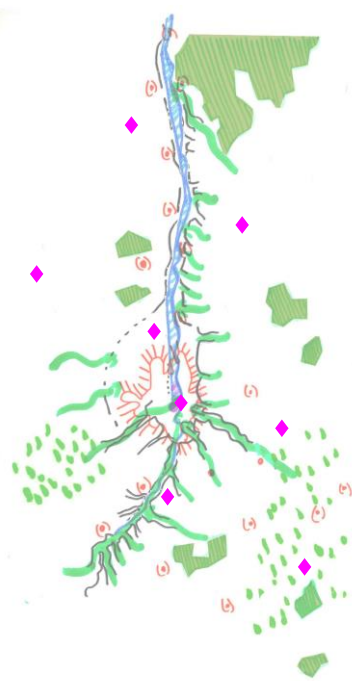
4. Révéler les continuités naturelles des vallées sauvages jusqu'au cœur des villes et bourgs



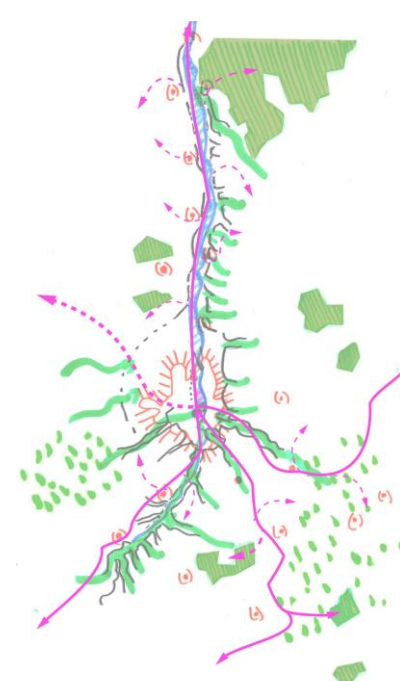
5. Recentrer l'urbanisation autour des noyaux villageois et soigner les transitions ville/campagne



6. Recomposer la couronne vivrière de Montluçon



7. Mettre en valeur le patrimoine bâti confortant l'attractivité du territoire

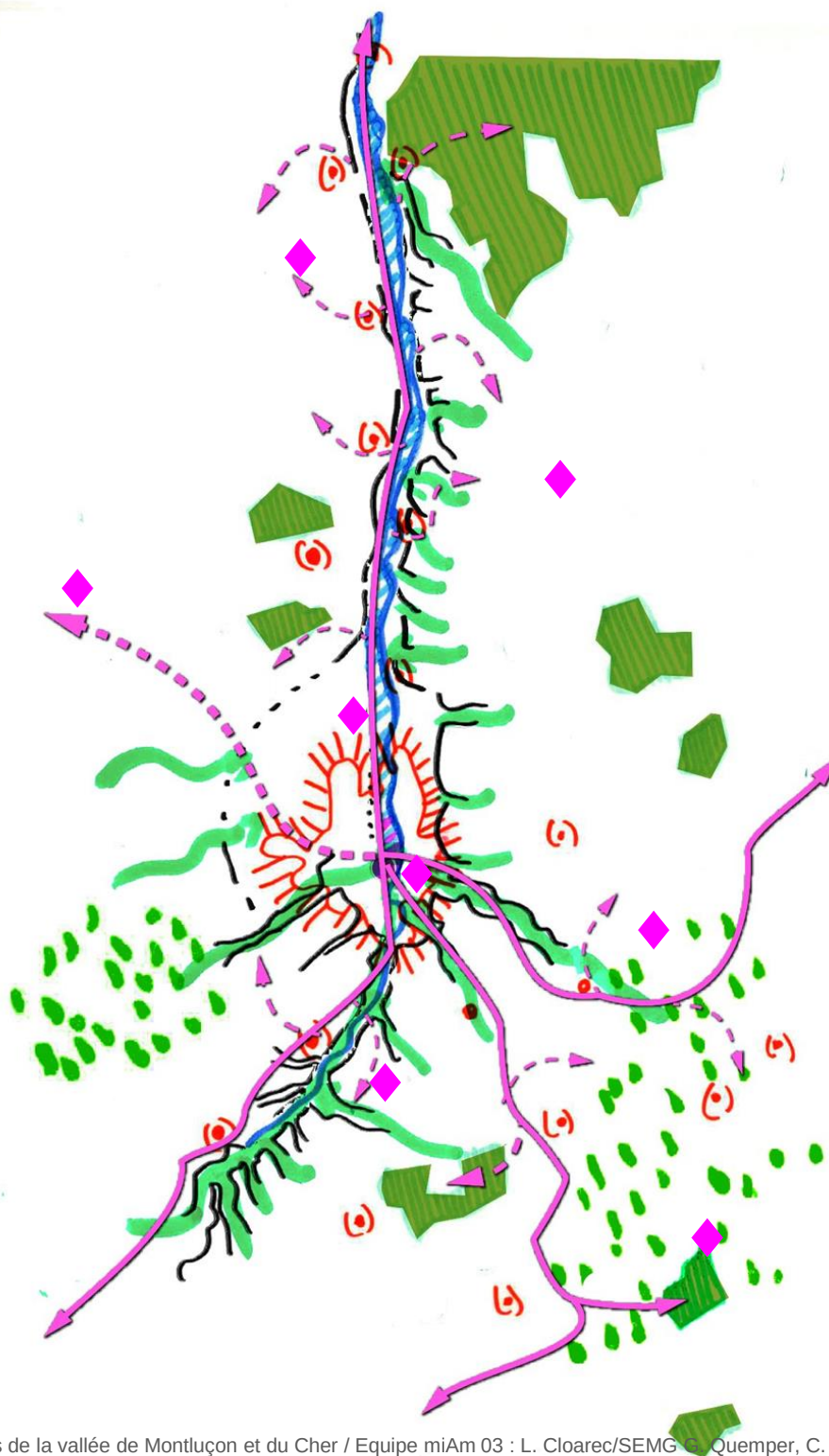


8. Développer un maillage de circulations douces assurant la capillarité du territoire et valoriser le paysage des déplacements

Construire la charpente paysagère



1. Protéger et révéler les reliefs structurants et les vues majeures qu'ils offrent
2. Préserver l'écrin bocager et l'adapter aux évolutions agricoles et climatiques
3. Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre Cher et Canal, depuis Montluçon centre et le nord du territoire
4. Révéler les continuités naturelles des vallées sauvages jusqu'au coeur des villes et bourgs
5. Recentrer l'urbanisation autour des noyaux villageois et soigner les transitions ville/campagne
6. Recomposer la couronne vivrière de Montluçon
7. Mettre en valeur le patrimoine bâti confortant l'attractivité du territoire
8. Développer un maillage de circulations douces assurant la capillarité du territoire et valoriser le paysage des déplacements





4. Les objectifs de qualité paysagère

En synthèse, le diagnostic partagé et la charpente paysagère ont permis de dégager :

- 5 "**objectifs de qualité paysagère**" le paysage bocager et forestier, le paysage bâti, le paysage de lisière, les patrimoines, le paysage et l'écomobilité
- 1 **objectif sur l'animation et la gouvernance**
- 1 **fiche-outil "Énergie et paysage"**

Ces six objectifs ou orientations sont déclinés en propositions d'actions, l'ensemble constituant le "programme d'actions" du plan de paysage, qui identifie **24 actions** au total.

Une **cartographie** rassemble l'ensemble des actions pour chacun objectifs de qualité paysagère, l'ensemble constituant le "**plan de paysage**".

La thématique Énergie, étant ressortie des différents échanges comme un enjeu majeur sur le territoire, au même titre que l'entrée écomobilité, sera développée dans la phase 3 au sein d'une **fiche-outil "Énergie et paysage"** en complément des 24 fiches actions pré-identifiées dans le programme d'action détaillé. Cette fiche fera le lien avec les plans d'actions du PCAET élaboré à l'échelle de chaque EPCI en partenariat avec le SDE03.

Les objectifs de qualité paysagère

Bocage et Forêts

Trois enjeux majeurs ont été identifiés :

- L'adaptation du bocage aux évolutions du monde agricole
- La mise en place de nouveaux modes de gestion forestière
- L'adaptation du patrimoine arboré (haie, forêts,...) aux dérèglements climatiques

Objectif 1 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

Paysage bâti

Quatre enjeux majeurs ont été identifiés :

- La redynamisation des centre-bourgs
- Le respect des silhouettes et enveloppes historiques lors d'éventuelles nouvelles opérations
- L'utilisation contemporaine de formes urbaines traditionnelles : hameau et couderc, cité ouvrière et cité-jardin, ...
- Amorcer la transition écologique des espaces publics en tenant compte de l'esprit des lieux

Objectif 2 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

Lisières

Trois enjeux majeurs ont été identifiés :

- La protection stricte des espaces agricoles aux portes de la ville et leur adaptation au contexte périurbain (cité jardin, ceinture vivrière, ...)
- La requalification des entrées de ville à l'échelle intercommunale (zones commerciales, le long des axes principaux ,...)
- La réactivation des friches comme composantes paysagères et écologiques de la ville (y compris sur des approches temporaires)

Objectif 3 : Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

Patrimoines

Trois enjeux majeurs ont été identifiés :

- Le confortement des continuités éco-paysagères des vallées
- La protection des reliefs repères dans l'ossature des paysages
- La revitalisation des édifices et sites patrimoniaux

Objectif 4 : Révéler les richesses culturelles et la proximité du monde sauvage des paysages

Paysage et écomobilité

Quatre enjeux majeurs ont été identifiés :

- La diversification des modes de déplacement pour engager le territoire dans la transition écologique
- La qualification des infrastructures existantes prises dans leur épaisseur
- La conception d'une écomobilité à la bonne échelle et le développement d'une offre adaptée pour les moyennes et petites distances
- L'amélioration et la sécurisation du paysage routier, urbain et rural au profit des modes doux le long des axes

Objectif 5 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des grandes infrastructures existantes

Animation et gouvernance

Deux enjeux majeurs ont été identifiés :

- L'appropriation du Plan de paysage
- L'animation et la concrétisation du plan à l'issue de son élaboration

Objectif 6 : Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme



Objectif 1

BOCAGE ET FORÊTS -

Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

1.1 Sensibiliser à la beauté des paysages bocagers, patrimoine de l'Allier

1.2 Gérer et régénérer de façon durable le Bocage

1.3 Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère

1.4 Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients

1.5 Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR au sein des exploitations agricoles

1.6 Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage

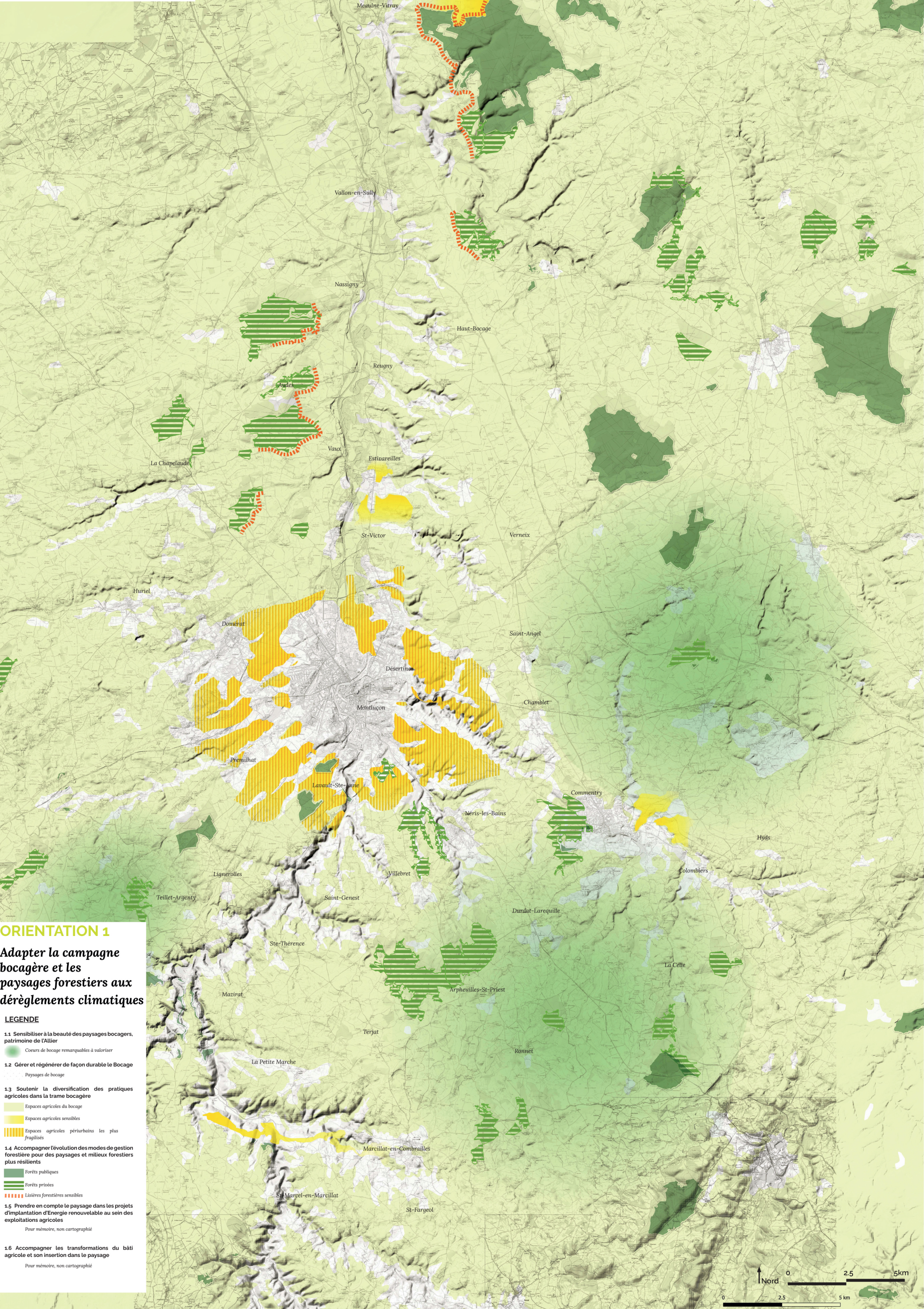
Les effets du changement climatique se font d'ores et déjà sentir depuis quelques années et semblent s'accroître (sécheresse précoce des pâtures, moindre rendement des prairies, dépérissement accéléré et faible renouvellement des chênes dans le bocage ou certaines parcelles forestières, etc.). Parallèlement la profession agricole va connaître dans les 5 à 10 ans une très importante vague de départs à la retraite. Anticiper le renouvellement de génération, et avec lui, de changement de braquée, est indispensable : convaincre que gestion des exploitations et paysage sont hautement liés. L'évolution du métier doit permettre d'allier gestion efficiente de l'exploitation et services écosystémiques, pour garantir un avenir pour le bocage. De contrainte il doit redevenir un allié pour l'agriculteur dans ses productions si l'on veut qu'il soit encore la matrice des grands paysages.

Sans délaisser l'élevage, le métier se diversifie (production céréalières, maraîchage, etc.) et s'oriente aussi vers la production d'énergies renouvelables, qui bien qu'elle ne soit pas le cœur de métier, a une importance croissante. Ces productions nécessitent la prise en compte de nouveaux bâtiments ou de nouvelles installations, souvent de grande taille, pour une meilleure intégration architecturale et paysagère.

La forêt publique, à la fois lieu de production de bois, réservoir de biodiversité et lieu de loisirs, a sans doute l'avantage d'une gestion à grande échelle. Si elle est bien menée, celle-ci peut facilement déboucher sur l'indispensable mutation qu'elle doit opérer. D'un autre côté, les forêts privées, plus morcelées, nécessitent des plans de gestion harmonisés. Les deux doivent s'orienter vers plus de résilience. Les îlots d'avenir de l'ONF sont une expérimentation sur les possibles futures essences de reboisement. Basée sur une migration assistée des essences (assurant un brassage génétique favorable) elle peut être un guide pour l'adaptation des forêts. Parallèlement il semble utile de commencer par miser sur la diversification des essences qui composent un même massif, d'augmenter la part de régénération naturelle, et de favoriser les coupes sélectives au détriment des coupes rases.

Six actions ont été identifiées pour renforcer la connaissance du bocage et son identification comme patrimoine local à préserver, pour l'adapter aux changements climatiques en cours, et aller vers une forêt plus résiliente.

Plan Paysage —
Vallée du Cher
& Combraille
Bourbonnaise



ORIENTATION 1
Adapter la campagne
bocagère et les
paysages forestiers aux
dérèglements climatiques

- LEGENDE**
- 1.1 Sensibiliser à la beauté des paysages bocagers, patrimoine de l'Allier**
Coeurs de bocage remarquables à valoriser
- 1.2 Gérer et régénérer de façon durable le Bocage**
Paysages de bocage
- 1.3 Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère**
Espaces agricoles du bocage
Espaces agricoles sensibles
Espaces agricoles périurbains les plus fragilisés
- 1.4 Accompagner l'évolution des modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients**
Forêts publiques
Forêts privées
Lisières forestières sensibles
- 1.5 Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'Energie renouvelable au sein des exploitations agricoles**
Pour mémoire, non cartographié
- 1.6 Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage**
Pour mémoire, non cartographié



Objectif 2

PAYSAGE BÂTI –

Recentrer le paysage bâti autour des villes et des villages

2.1 Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels (enveloppe et coupures d'urbanisation, lisières,...)

2.2 Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains

2.3 Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglo, bourg, villages, lotissement,...)

2.4 Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

Les noyaux villageois historiques, avec la spécificité de leurs formes urbaines, de leurs espaces publics, de leurs architectures, sont apparus comme de vrais atouts au cours des divers arpentages et rencontres avec les élus. Parallèlement diverses dynamiques fragilisent leur préservation et leur réinvestissement. Ainsi il semble plus facile aujourd'hui de bâtir hors les murs des villages que d'intervenir en centre ancien et les nouveaux habitants recherchent souvent un habitat offrant un jardin et un garage, si possible sans voisin immédiat. S'il faut évidemment tenir compte de l'évolution des modes de vie, du pourquoi de la désaffection de la vie de bourg, il faut aussi prendre en considération les coûts induits, cachés, de l'étalement urbain et de nouveaux modes de vie moins collectifs (voiries nouvelles desservant peu d'habitations, nouveaux réseaux, augmentation des trajets individuels en voiture, recul de la part des déplacements doux, affaiblissement du lien social quotidien, etc.).

Réintroduire une qualité de vie au quotidien, dans la proximité d'usages et dans les types d'espaces publics proposés, est l'un des axes à privilégier pour donner à nouveau envie d'habiter dans un bourg. Cela démarre avec une notion renforcée de l'attention portée à l'existant dans chaque projet même de petite échelle.

Les avantages sont en proportion aussi nombreux que les qualités spatiales spécifiques de chaque bourg, parfois à

conforter, parfois à révéler ou à faire émerger: mixité des espaces, économie du foncier, efficacité de l'isolation, ancrage dans l'histoire, présence d'un voisinage, présence immédiate de commerces et/ou de services dans un périmètre limité, etc.

Il s'agit à la fois de retrouver le sens de ce qu'est un village, mais aussi de vivre dans des formes urbaines intéressantes, variées et atypiques, et enfin de préserver les écrans naturels, agricoles ou forestiers qui renforcent la valeur des bourgs. Se recentrer c'est d'abord rendre lisible, compréhensible, la forme des villages, puis faciliter les échanges et mutualiser un certain nombre de moyens et d'espaces.

L'objectif est double:

- tenir, voire finir, l'enveloppe des villages, en maîtrisant les extensions;
- et "se développer vers l'intérieur", c'est-à-dire de renouveler le tissu urbain existant.

Arrêter ou freiner la consommation ce n'est pas bloquer le développement mais décaler le champ d'investigation et faire à partir de ce qui est en place, améliorer le déjà-là, et réinventer des cadres de vie qui soient les transcriptions originales de manières de vivre collectivement, ou côte à côte.

Quatre actions ont été identifiées pour recentrer les villages sur leur noyau historique, à la fois une nécessité et une chose désirable.



Objectif 3

PAYSAGES DE LISIÈRES –

Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

3.1 Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte

3.2 Requalifier les emprises commerciales et d'activités des périphéries

3.3 Recycler les grandes friches industrielles au profit du vivant et de l'énergie solaire

3.4 Mettre en scène le paysage des principales entrées de ville et de village

La proximité entre ville et campagne est apparue au cours des différents entretiens et ateliers menés au cours de la phase 1 comme un des atouts majeurs du territoire. Le diagnostic a illustré différentes façons dont cette proximité pouvait s'apprécier dans le paysage (transition nette et soignée, transition progressive, incursions de la campagne..)

Cette analyse a également mis en évidence différents processus qui mettaient à mal cette particularité, notamment sur les franges de l'agglomération de Montluçon, et des plus grands bourgs du territoire :

- Présence de grands délaissés industriels
- Développement d'un urbanisme commercial banalisé tenant peu compte du paysage le long des principaux axes de desserte
- Décomposition des enveloppes urbaines et fragilisation des espaces agricoles périphériques face à une urbanisation individuelle diffuse se faisant au détriment de la reconquête des centres bourgs.
- ...

À travers cet objectif de qualité paysagère le projet de paysage de la Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise propose de porter une attention particulière à ces lisières, ou espaces de transitions, qui sont souvent les premiers éléments que l'on perçoit en arrivant dans une ville ou un bourg . **Quatre actions** ont été identifiées afin d'apporter des propositions concrètes pour organiser, recomposer et aménager de façon qualitative ces espaces de rencontres entre emprises urbanisées et espaces agricoles ou naturels.

Plan Paysage — Vallée du Cher & Combraille Bourbonnaise



ORIENTATION 2

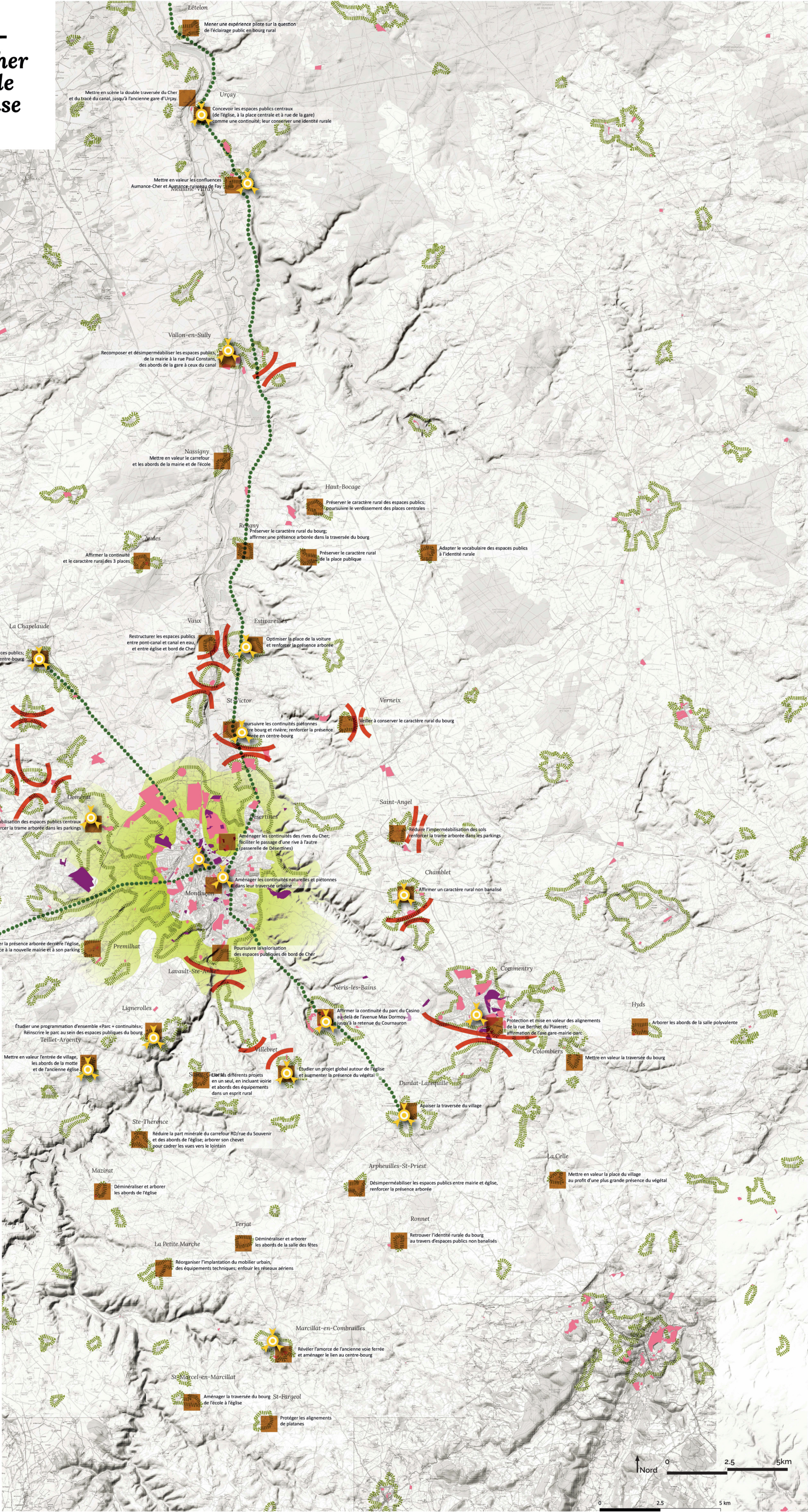
Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

- LEGENDE**
- 2.1 Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels
- Maitriser les enveloppes urbaines
 - Protéger les coupures d'urbanisation
- 2.2 Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- Réinvestir/réhabiliter les centres-bourgs
- 2.3 Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglomération, bourg, villages, lotissement...)
- Espaces publics à réinvestir en priorité
- 2.4 Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager
- Pour mémoire, non cartographié

ORIENTATION 3

Soigner et recomposer les transitions ville/ campagne

- LEGENDE**
- 3.1 Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte
- Recomposer les lisières agro-urbaines de Montluçon
 - Soigner les transitions nettes ou les ceintures vivrières des bourgs et villages
- 3.2 Requalifier les emprises commerciales et d'activités
- Principaux secteurs commerciaux ou d'activité à requalifier
- 3.3 Recycler les grandes friches industrielles au profit du vivant et de l'énergie solaire
- Principales friches situées en p. commerciaux ou d'activité à requalifier
- 3.4 Mettre en scène le paysage des principales entrées de ville et de villages
- Principaux axes d'entrées de ville liés aux traces historiques





Objectif 4

PATRIMOINES -

Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage

4.1 Préserver, mettre en scène et reconquérir les principaux reliefs et les vues majeures qu'ils offrent

4.2 Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages

4.3 Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre eau sauvage et eau domestiquée

4.4 Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage

4.5 Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire

Le diagnostic a mis en évidence l'importance et la diversité du patrimoine naturel et culturel de la vallée du Cher et de la Combraille :

- par la présence des gorges du Cher et des vallées sauvages à proximité immédiates des secteurs urbanisés
- par la présence de reliefs structurants dessinant les horizons du territoire et offrant des points de vue majeurs sur les paysages (coteaux de la vallée du Cher, balcon de la plaine de la Meuzelle, lignes de crêtes de la Combraille, ...)
- par la présence du Cher et du Canal qui juxtaposent deux paysages patrimoniaux, l'un naturel, l'autre ouvrage, contrastés tout au long de la vallée du Cher à l'aval de Montluçon
- par la présence d'un patrimoine remarquable composé de nombreux châteaux, de sites Patrimoniaux Remarquables (Montluçon, Nérès-les-Bains, Huriel, Hérisson,...), auxquels s'ajoutent plusieurs sites inscrits ou classés au titre des paysages

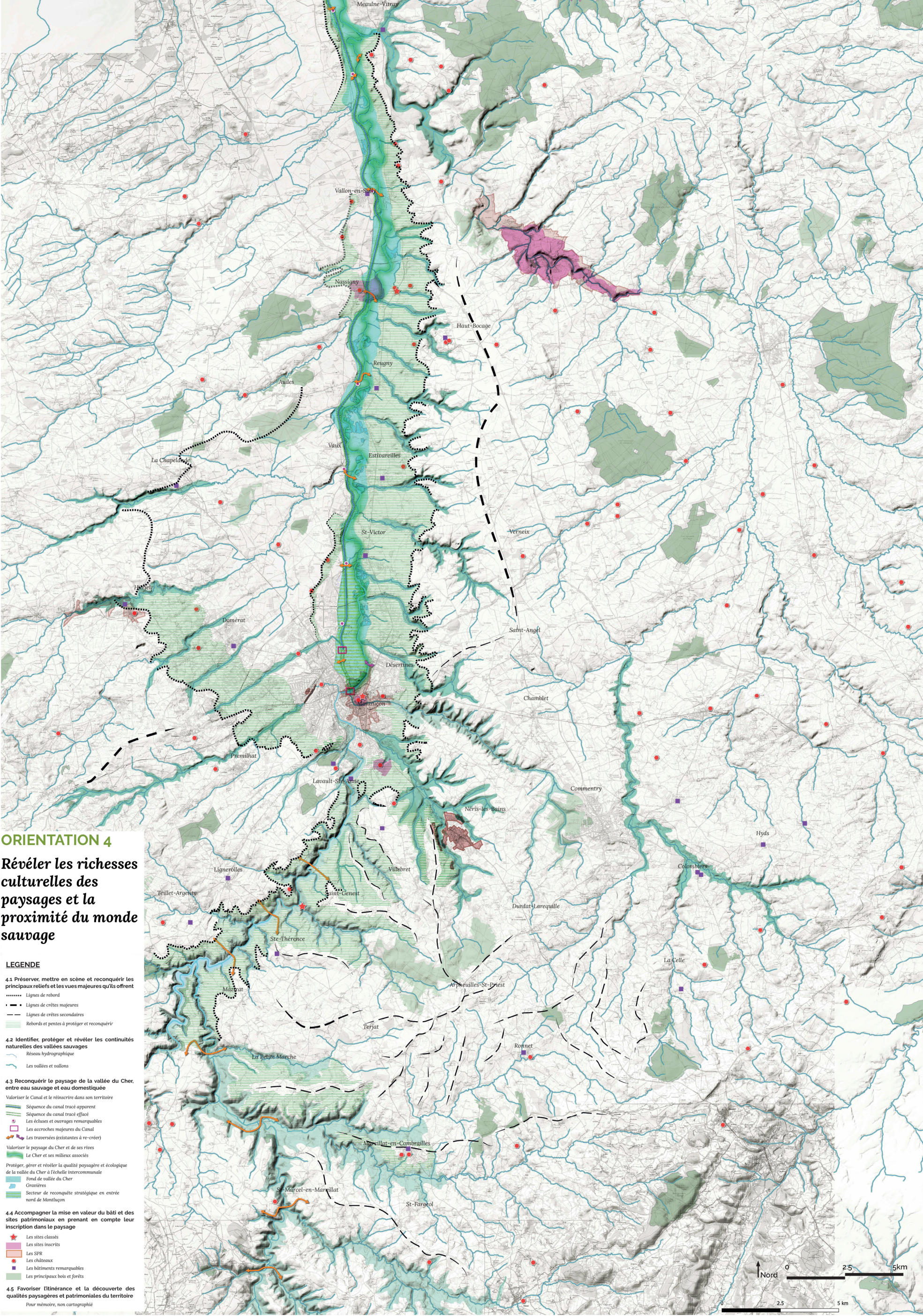
- par la présence d'un patrimoine bâti traditionnel, fermes isolées, bâti rural en centre bourgs, petit patrimoine etc...
- par l'héritage industriel encore visible notamment aux abords de Montluçon ou Commentry

Ces éléments tissent la trame paysagère et patrimoniale du territoire et racontent leur épaisseur historique. Ils révèlent par là son identité et ancrent son attractivité.

L'absence de reconnaissance de leur valeur paysagère ou patrimoniale, le manque de protection ou de mise en valeur de ces sites ou édifices patrimoniaux et de leurs abords, contribuent à leur dégradation ou fragilisation.

Le projet propose ainsi **cinq actions** pour **reconnaître, protéger, révéler et mettre en récit** ces éléments naturels et culturels qui font la singularité des paysages et participer ainsi à **renforcer l'attractivité** du territoire.

Plan Paysage –
Vallée du Cher
& Combraille
Bourbonnaise





Objectif 5

PAYSAGE ET

ECOMOBILITE -

Mettre en place un réseau intermodal à partir des grandes infrastructures existantes

5.1 Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (canal et voie ferrées) en tirant partie de leur réseau longue distance

5.2 Augmenter la capillarité du territoire et son rayonnement

5.3 Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des cyclistes et piétons

Le diagnostic a mis en évidence l'importance du déplacement multimodal et mutualisé entre usagers pour la vallée du Cher et de la Combraille :

- pour les modes doux en agrégeant déplacements quotidiens et de loisirs
- par un réseau vélo sur les voies vertes caractérisées par de longues distances en site dédié
- par des séquences mixte (vélo-voiture) sur les voies partagées ne présentant cependant pas de continuités faisant réseau.
- par un réseau bus à l'échelle de Montluçon C desservant les polarités et adapté à la semaine comme au week-end
- par une desserte en train peu fréquente et donc principalement utilisée par des publics ciblés
- par un déplacement automobile à la demande, offre bénévole et solidaire, organisée par Montluçon C à partir des bourgs et petites villes
- par l'héritage et le maillage de lieux d'intermodalités faisant relais le long du canal et des anciennes voies ferrées

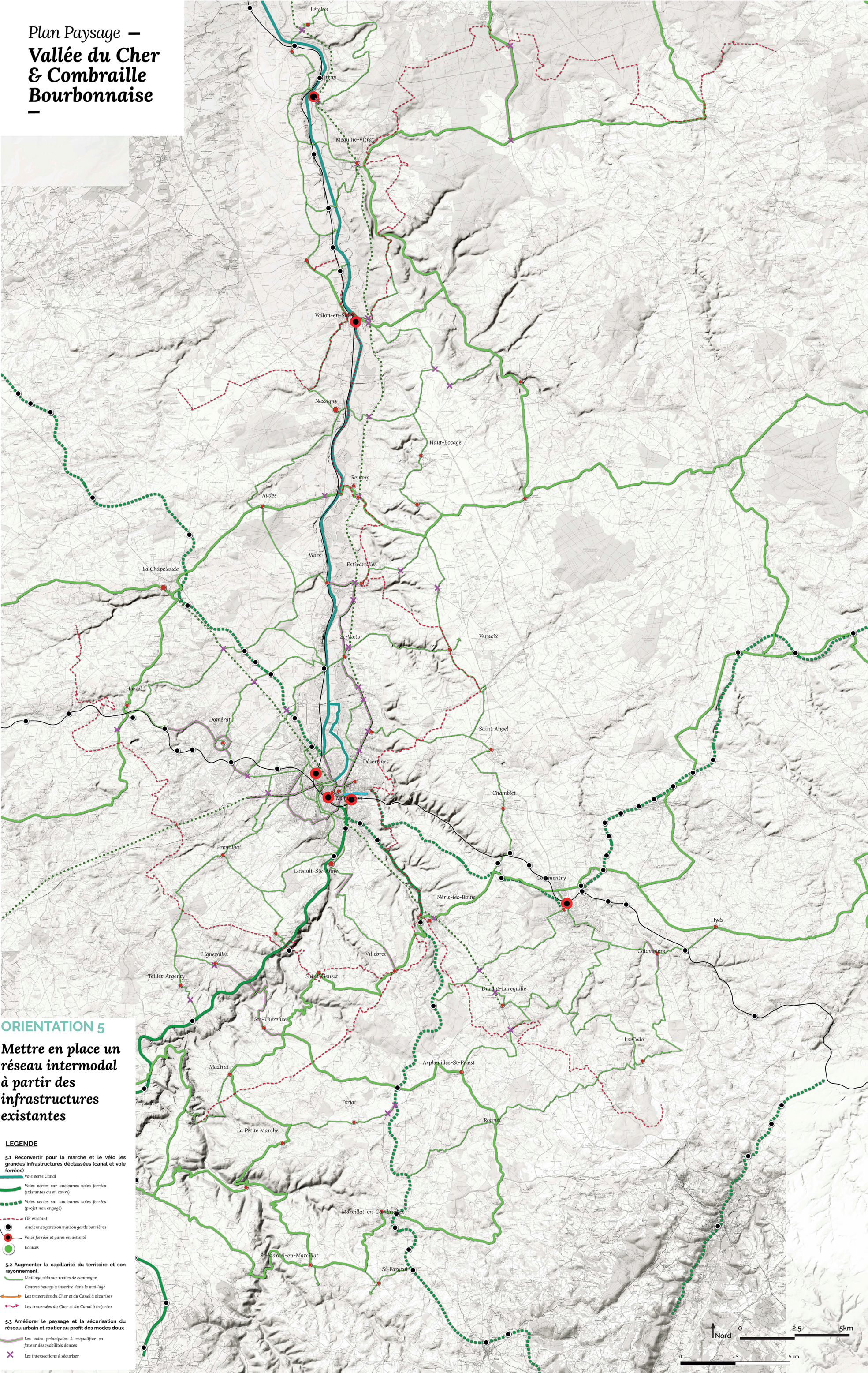
+

Ces éléments tissent la trame du réseau d'écomobilité.

L'absence de continuité et de connexion du déplacement doux, le manque de sécurité au croisement ou sur les routes principales, la faiblesse de l'intermodalité contribuent à décourager la pratique du vélo et de la marche au profit du déplacement automobile y compris pour des déplacements courts.

Le projet propose ainsi **quatre actions** pour **relier, requalifier, réaménager, reconvertir** le réseau viaire et l'espace public qui font l'expérience du paysage en mouvement et participent à **renforcer l'attractivité** du territoire.

Plan Paysage –
**Vallée du Cher
& Combraille
Bourbonnaise**



ORIENTATION 5

**Mettre en place un
réseau intermodal
à partir des
infrastructures
existantes**

- LEGENDE**
- 5.1 Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (canal et voie ferrées)**
- Voie verte Canal
 - Voies vertes sur anciennes voies ferrées (existantes ou en cours)
 - Voies vertes sur anciennes voies ferrées (projet non engagé)
 - GR existant
 - Anciennes gares ou maison garde-barrières
 - Voies ferrées et gares en activité
 - Ecluses
- 5.2 Augmenter la capillarité du territoire et son rayonnement.**
- Maillage vélo sur routes de campagne
 - Centres bourgs à inscrire dans le maillage
 - Les traversées du Cher et du Canal à sécuriser
 - Les traversées du Cher et du Canal à (re)créer
- 5.3 Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des modes doux**
- Les voies principales à requalifier en faveur des mobilités douces
 - Les intersections à sécuriser

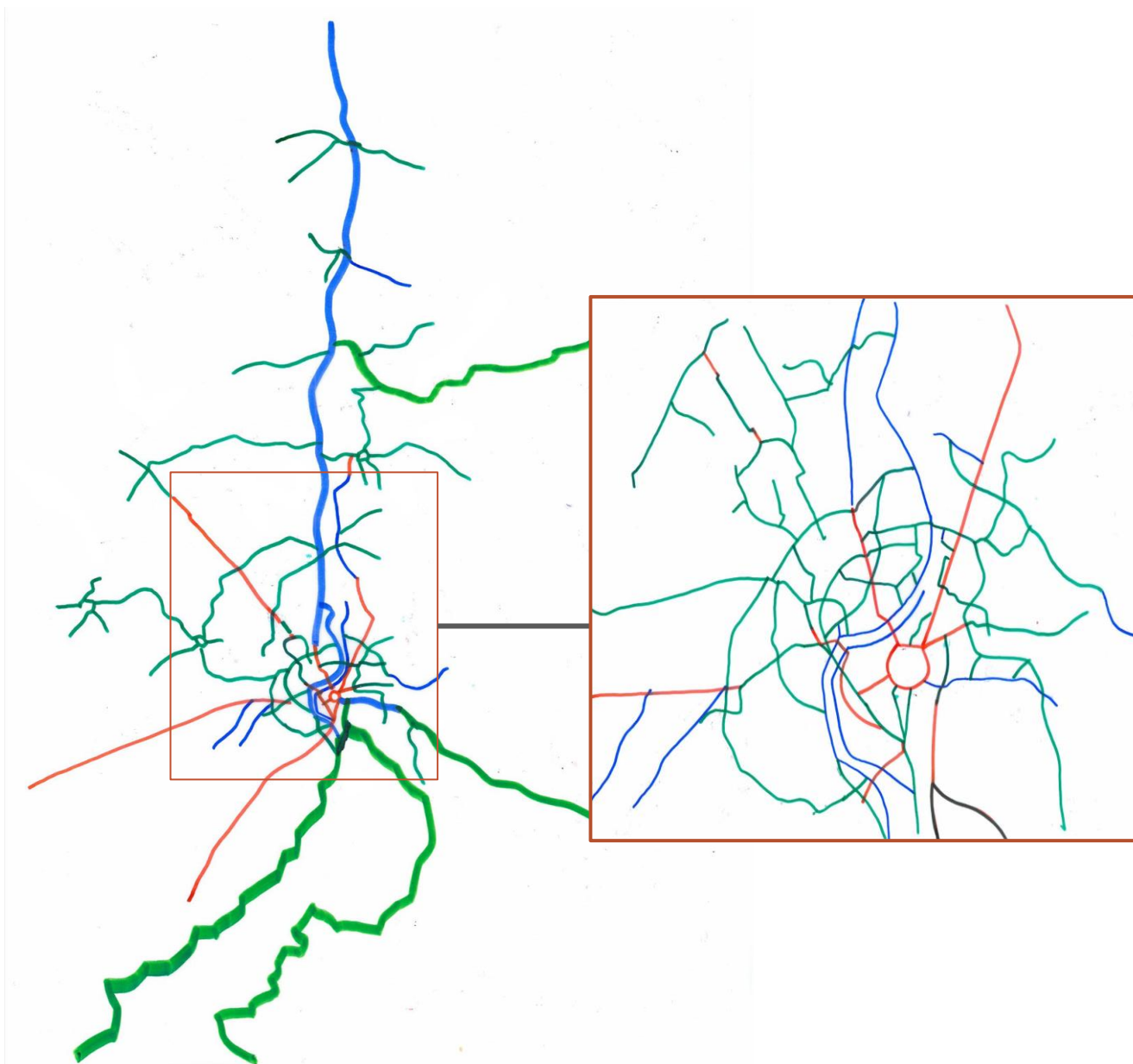




Un Scénario co-construit avec

- le schéma de mobilités actives de Montluçon C
- l'étude Voie verte montluçon/Evaux
- la reconversion d'une voie ferrée vers Commentry

Réseau vélo interconnecté



Voies principales mixtes

Requalifier les RD :
arborer, recalibrer,
pistes vélo +
requalification
urbaine

**Voies vertes dédiées vélo-
marche
+voie eurovélo**

Séquences Rives :
Rivières, Canal, Etang

**Séquences ex-
ferroviaires
+véloroute**

Maillage interquartier
Rues préférées,
traverses,
voies négociant
la pente...



Objectif 6

ANIMATION ET GOUVERNANCE –

Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme

6.1 Renforcer les moyens du PETR/EPCI/Communes pour l'animation du plan paysage

6.2 Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage

6.3 Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour la mise en oeuvre du plan de paysage

6.4 Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage

6.5 Réaliser des plans guides pour la concrétisation du plan de paysage

Les différentes étapes de la démarche Plan Paysage ont fait apparaître le besoin des acteurs rencontrés de disposer d'une ingénierie dédiée à la question du paysage.

Élus et techniciens ont en effet émis le souhait de se former et d'avoir accès à un socle commun de connaissances et à une palette d'outils concrets pour appliquer les différents objectifs validés ensemble. Comment faire apparaître et appliquer ces différents objectifs dans les projets d'aménagement de centre-bourg ou les projets à l'étude d'implantation d'EnR ?

Les acteurs du territoire sont en attente d'outils concrets mais également d'espaces de collaboration et d'une mise en cohérence entre les différents plans, schémas en cours sur le territoire. Le besoin de partenariats renforcés entre acteurs ayant un impact sur le paysage se fait ressentir, pour optimiser les actions et les moyens.

Le projet propose ainsi **cinq orientations actions** pour **accompagner la montée en compétence et en coopération du territoire** sur les objectifs du plan de paysage : formations à destination des techniciens et des élus, animation du plan d'actions, collaboration et coopération entre acteurs compétents sur le champ de l'aménagement, élaboration de guides pratiques pour la mise en oeuvre des préconisations.

Il s'agit également de poursuivre l'animation entamée lors de la phase de concertation du plan de paysage auprès du public et habitants pour **favoriser la création d'une culture paysagère commune sur le territoire**. Des actions de sensibilisation, de médiation et de participation (propres à chaque objectif) sont à envisager pour permettre l'infusion de cette démarche auprès des habitants.

Enfin, la question est posée des possibilités et volontés de **doter les collectivités de compétences propres pour poursuivre les démarches entamées au cours de cette année** : quels moyens peuvent être dédiés et comment s'organise concrètement la mise en oeuvre du plan de paysage sur le territoire ?

Programme d'actions -

Synthèse et priorités

Lors du comité de pilotage de la phase 2, les élus présents ont été invités à désigner les actions qui leur semblaient les plus prioritaires à mettre en oeuvre. Les pastilles vertes désignent les actions ayant recueilli le plus de suffrages par objectif de qualité paysagère.

Objectif 1 - BOCAGE ET FORÊTS

Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

-  1.1 Sensibiliser à la beauté des paysages bocagers, patrimoine de l'Allier
-  1.2 Gérer et régénérer de façon durable le Bocage
-  1.3 Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère
- 1.4 Faire évoluer les modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients
-  1.5 Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'ENR au sein des exploitations agricoles
- 1.6 Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage

Objectif 2 - PAYSAGE BÂTI

Recentrer le paysage bâti autour des villes et des villages

- 2.1 Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels (enveloppe et coupures d'urbanisation, lisières,...)
-  2.2 Soigner et réinvestir (restaurer, réhabiliter, étendre) le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
- 2.3 Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglo, bourg, villages, lotissement,...)
- 2.4 Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

Objectif 3 - PAYSAGES DE LISIÈRES

Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

-  3.1 Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte
- 3.2 Requalifier les emprises commerciales et d'activités des périphéries
-  3.3 Recycler les grandes friches industrielles au profit du vivant et de l'énergie solaire
- 3.4 Mettre en scène le paysage des principales entrées de ville et de village

Objectif 4 **PATRIMOINES -**

Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage

- 4.1 Préserver, mettre en scène et reconquérir les principaux reliefs et les vues majeures qu'ils offrent
- 4.2 Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages
- 4.3 Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre eau sauvage et eau domestiquée
- 4.4 Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
- 4.5 Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire

Objectif 5 **PAYSAGE ET ECOMOBILITE -**

Mettre en place un réseau intermodal à partir des grandes infrastructures existantes

- 5.1 Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (canal et voie ferrées) en tirant partie de leur réseau longue distance
- 5.2 Augmenter la capillarité du territoire et son rayonnement
- 5.3 Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des cyclistes et piétons

Objectif 6 **ANIMATION ET GOUVERNANCE -**

Accompagner la gestion et l'animation des paysages sur le long terme

- 6.1 Renforcer les moyens du PETR/EPCI/Communes pour l'animation du plan paysage
- 6.2 Renforcer les compétences des élus et des services en matière de paysage
- 6.3 Établir des partenariats avec les acteurs de l'aménagement pour la mise en oeuvre du plan de paysage
- 6.4 Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- 6.5 Réaliser des plans guides pour la concrétisation du plan de paysage

La Grande Traversée

Un week-end de promenades et de rencontres en Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise à la découverte des paysages.

samedi 9
et dimanche
10 octobre
2021

Plan Paysage —
Vallée du Cher
& Combraille
Bourbonnaise
—



Programme de la Grande Traversée

-

SAMEDI 9 OCTOBRE

- ✗ - **Entre Canal et Aumance** -
Une découverte à vélo du Canal de Berry, du Cher et de la Vallée de l'Aumance

Lieu départ/arrivée :

Vallon-en-Sully - Les Baboteurs

Heure de départ : 9h

Durée : 3h (2h de vélo)

Moyen de transport : vélo
(venir avec son véhicule)



OU location possible aux Baboteurs

A retenir ! : possibilité de venir depuis Montluçon en train + vélo (départ 8h Gare de Montluçon)

+ pique-nique sorti du sac à l'arrivée

- ✗ - **Au Pays d'Huriel** -
Promenade à dos d'âne sur le chemin des maîtres sonneurs au Pays d'Huriel



Lieu départ/arrivée : Mairie d'Huriel

Heure de départ : 14h

Durée : 3h (1h30 de ballade)

Moyen de transport : à pied ou à dos d'âne

A retenir ! : musique le long du parcours + goûter à l'arrivée avec visite de la Toque d'Huriel



- ✗ - **Aux portes de Montluçon** -
À la découverte de l'histoire fruitière
Apéritif gourmand et artistique

Lieu départ/arrivée : Domaine des Réaux

Heure de rendez-vous : 18h

A retenir ! : intervention de Sucre Vert et proposition artistique + apéro gourmand.

Des itinéraires d'1 à 2h
à parcourir à pied,
en bicyclette, en vélo
à assistance électrique
et en âne, en famille
ou entre amis.

DIMANCHE 10 OCTOBRE

- ✗ - **Les Gorges du Cher** -
Une traversée des Gorges sauvages du Cher à la découverte des milieux

Lieu départ/arrivée : Lignerolles,

Maison du Parc Chabassier

Heure de départ : 9h

Durée : 3h (2h30 randonnée)

Moyen de transport : à pied

A retenir ! : intervention du Conservatoire des Espaces Naturels + pique-nique sorti du sac à l'arrivée



- ✗ - **La Combraille** -
A la rencontre du bocage en vélo !
Animation en collaboration avec la Maison de la Combraille



Lieu départ/arrivée : Marcillat-en-Combrailles. Maison de la Combraille

Heure de départ : 14h

Durée : 3h (1h30 de balade)

Moyen de transport : vélo électrique Maëlis

A retenir ! : Animation famille à la Maison de la Combraille + goûter à l'arrivée

- ✗ - **Autour de Commentry** -
A la découverte de l'histoire industrielle et des agriculteurs.
Apéritif gourmand et artistique



Lieu départ/arrivée : GAEC de l'Eden

Heure de rendez-vous : 18h

A retenir ! : Visite agricole et paysagère + apéro gourmand + proposition artistique

6. La Grande Traversée #1

9-10 octobre 2021

Un week-end de promenades et de rencontres organisé dans le cadre du Plan Paysage, en Vallée du Cher et Combraille Bourbonnaise à la découverte des paysages

Dans le cadre du Plan Paysage de la Vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise un week-end de promenades et de rencontres a été organisé les 9 et 10 octobre 2021, **à la découverte des paysages, des dynamiques et des acteurs qui animent le territoire.**

Au fil de ce Plan Paysage, une démarche de concertation a permis de mobiliser et de faire participer les habitants du territoire : questionnaire, ateliers cartographiques, réunion publique en ligne.

L'équipe de paysagistes en charge du Plan Paysage a proposé de clôturer la phase 2 de cette mission avec cette Grande Traversée en invitant les habitants du territoire à **partir à sa (re) découverte en le traversant du nord au sud et d'est en ouest, par des modes de déplacements variés, aux côtés d'acteurs locaux, de professionnels des paysages et du tourisme.**

Cette Grande Traversée du territoire s'est déroulée du Samedi 9 et dimanche 10 octobre de 9h à 20h30

Elle a été organisée par le PETR, en collaboration avec les Offices de Tourisme et partenaires du territoire - pour partager une culture paysagère commune de la Vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise.

De Vallon-en-Sully à Marcillat-en-Combrailles, en passant par Huriel, Néris-les-Bains et Commentry, les visiteurs ont été invités à parcourir les paysages de la Vallée du Cher et de la Combraille Bourbonnaise, découvrir des circuits insolites, tester des moyens de locomotion inédits et dialoguer avec des passionnés des patrimoines et de l'environnement !

Au final cet événement a accueilli **près de 100 participants** au cours de **48h et de 6 rendez-vous sportifs, gourmands et artistiques** à partager en famille, entre amis, aux côtés de paysagistes et acteurs qui font vivre le territoire.

6. La Grande Traversée #1

samedi 9 octobre - matin



Lieu :

Vallon-en-Sully, Vallée du Cher (entre canal et rivière), Vallée de l'Aumance, Château du Creux

Partenaires :

Les Baboteurs, chambre d'hôtes et location de vélo

M.deNicolaï, Château du Creux

Association cycliste de Vallon-en-Sully

Thèmes :

Entre Cher et Canal, pistes cyclables, loisirs itinérants, reconversion du patrimoine

6. La Grande Traversée #1

samedi 9 octobre - après-midi



Lieu :

Huriel : Place de la Mairie, Bocage, Toque

Partenaires :

Le sentier des Maîtres Sonneurs

Le gîte des maîtres sonneurs

Thèmes :

Patrimoine médiéval et industriel, tourisme itinérant, héritage culturel .

6. La Grande Traversée #1

samedi 9 octobre - soirée



Lieu :

Ferme des Réaux

Partenaires :

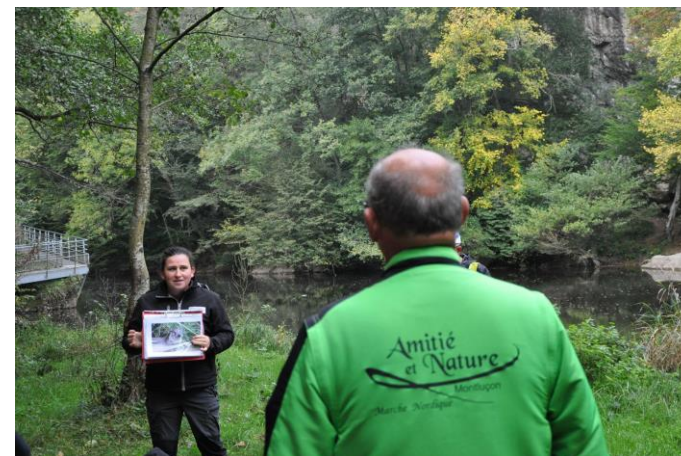
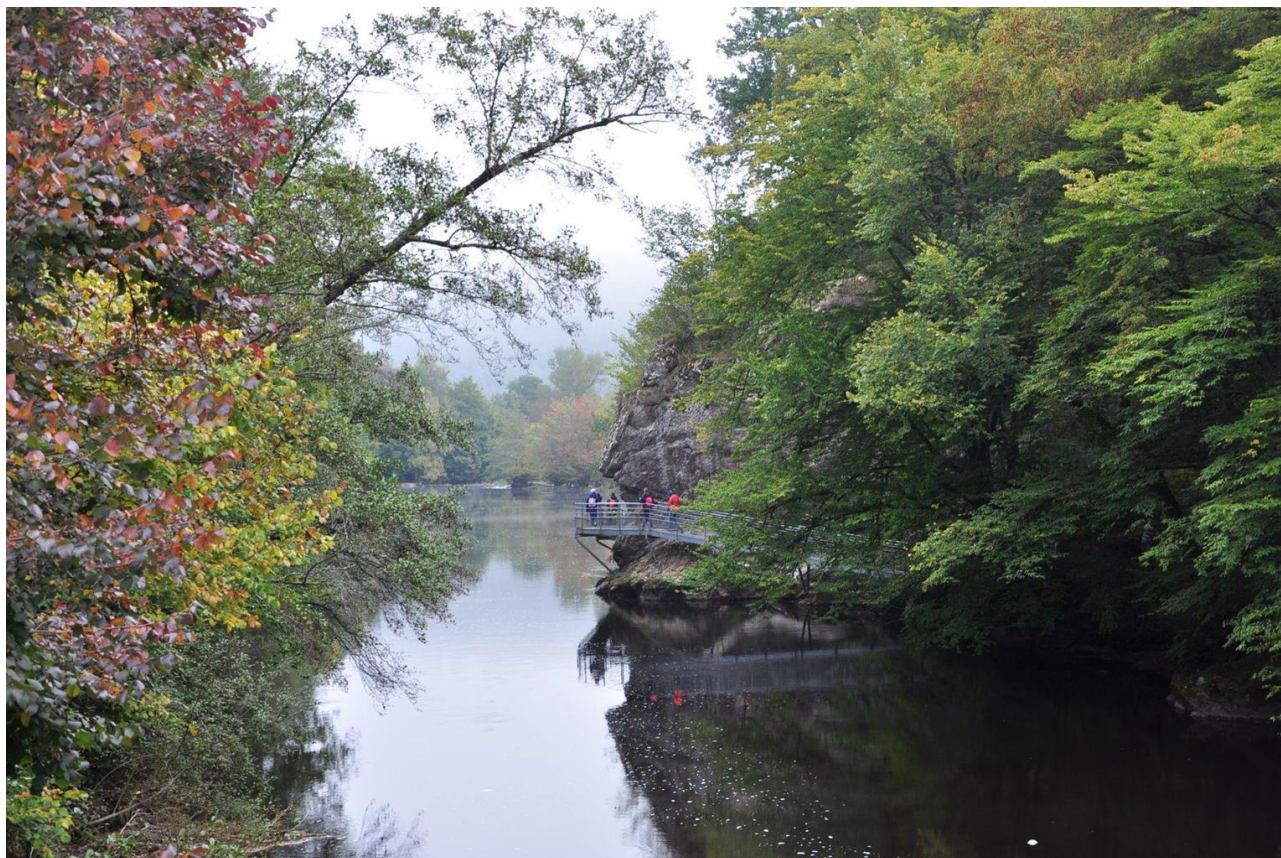
Les amis des Arbres de Montluçon, le rucher école, le théâtre des Illets

Thèmes :

Histoire de l'arboriculture, ceinture maraîchère, patrimoine industriel, Plan Paysage

6. La Grande Traversée #1

dimanche 10 octobre - après-midi



Lieu :

Lignerolles : Gorges du Cher, Parc de la Maison Chabassier

Partenaires :

CEN de l'Allier

Thèmes :

Vallées sauvages, enjeux écologiques, reconversion du patrimoine

6. La Grande Traversée #1

dimanche 10 octobre - après-midi



Lieu :

Maison de la Combraille

Partenaires :

Maison de la Combraille

Thèmes :

Développement vélo électrique, évolution du bocage, pression pour implantation nouvelles énergies

6. La Grande Traversée #1

dimanche 10 octobre - soirée



Lieu :

Ferme de l'Eden

Partenaires :

Maison de la Combraille, Maélis (prêt de vélos électriques)

Thèmes :

Evolution du bocage, développement du vélo électrique, projets de méthaniseur, mares.